

## Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité du Brabant Wallon

---

Date : mardi 25 avril 2023, de 9h30 à 11h30

Lieu : Teams

### Présents :

#### Membres

- Lionel ROUGET (Beauvechain)
- Henri DETANDT (Braine-l'Alleud)
- Vincent PEETROONS (Braine-le-Château)
- Jean-Marie THIRY (Chastre)
- Luc MERTENS (Chaumont-Gistoux)
- Fabienne MOLLAERT et Christine FAYT (Ittre)
- Humbert DUBOIS (Jodoigne)
- Laurence ROTTHIER (Lasne)
- Véronique DE BROUWER (Perwez)
- Mireille BENOIT (Ramillies)
- Patricia VENTURELLI (Rebecq)
- Vincent GARNY (Rixensart)
- Pierre ANTHOINE (Tubize)
- Julie CHARLES (Villers-la-Ville)
- Vincent EYLENBOSCH (Walhain)
- Paul Brasseur (Wavre)
- Catherine BES (OTW - Directrice exécutive Brabant wallon)
- Nadia NEVEN (SPW M&I – Autorité Organisatrice du Transport)

#### Invités permanents

- Olivier KINNEN (Conseiller du ministre Henry)
- Jean-Marc JADOT (SPW M&I – Direction des routes du Brabant wallon)
- Florian VANHAMME (asbl Tous à pied)
- Daniel BASTIN (asbl Navetteurs.be)
- Sarah LENGELE et Fabienne VANBOCKESTAL (FOREM)
- Charles Scharpé (OTW - Direction territoriale du Brabant wallon, Responsable développement)
- Laure LESER (OTW – Direction territoriale du Brabant wallon)
- Philippe BARRAS (OTW – Conseil d'Administration)
- Mourad BAUCHE (SNCB)

#### Invités ad hoc

- Ophélie ALSTEENS (SPW M&I – AOT, gestionnaire en mobilité)
- Niels ANTOINE (SPW M&I – AOT, gestionnaire en mobilité)
- Julie DUVIVIER (SPW M&I – AOT, gestionnaire en mobilité)
- Justine MARNEFFE (SPW M&I – AOT, gestionnaire en mobilité)
- Jonathan FRETIN (SPW M&I – AOT)
- Alain PIRON (SPW M&I – Direction de la planification)
- Gregoire RICHARD (SPW M&I – Direction de la planification)
- Pierre FRANCIS (Président de l'OCBM du Brabant Wallon – Province du Brabant Wallon)

#### Autres

- Stephen BOUCHER (Dreamocracy – Mobilli)
- Emmanuel HAEGEMAN (Province du Brabant wallon)
- Tessy MAET (CEM Beauvechain)

- Nathalie GILISSEN (CEM Chaumont-Gistoux)
- Anne-Sophie SWERTS (CEM GENAPPE)
- Bénédicte MARECHAL (CEM Jodoigne)
- Chiara CAMPA (CEM La Hulpe)
- Pascale PIROTTE (employée commune de Lasne)
- Vanessa DUMONT (CEM Mont-Saint-Guibert)
- Daniel BASTIN (CEM Nivelles)
- Manon HAILLOT (CEM Orp-Jauche)
- Sandra MERTENS (CEM Ottignies – Louvain-la-Neuve)
- Mireille BRAUN (CEM Les Bons Villers)

#### Absents/excusés :

- Mélanie LAROCHE (Court-Saint-Etienne)
- Carine MESSENS (Genappe)
- Dimitri DEWILDE (Grez-Doiceau)
- Pascal COLLIN (Hélécine)
- Benoît MALEVE (Incourt)
- Didier VANDEN BRANDE (La Hulpe)
- Sophie DEHAUT (Mont-Saint-Guibert)
- Pierre HUART (Nivelles)
- Didier HOUART (Orp-Jauche)
- Hadelin DE BEER DE LAER (Ottignies – Louvain-la-Neuve)
- Brian GRILLMAIER (Waterloo)
- Benoît VANDER PUTTEN (OTW – Direction générale)
- Martin DUFLOU (SPW M&I - Directeur AOT)

#### Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice des transports collectifs et partagés

BHNS = Bus à haut niveau de service ou Busway

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CEM = Conseiller en mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

HP = heures de pointe

LLN = Louvain-la-Neuve

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OLLN = Ottignies-Louvain-la-Neuve

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PRTP = Plan régional de transport public, synonyme de Schéma Intermodal de Mobilité par Bassin (SIMBA)

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SPW M&I ou MI : Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

TàD = transport à la demande

ZHNS = Zone à haut niveau de service

## **1. Redéploiement de la zone du BW Est : Diagnostic et lancement de l'étude tactique**

*Point pour Avis – Document préparatoire – Point présenté par Niels ANTOINE (AOT)*

L'AOT présente le périmètre, le premier diagnostic de la zone de Brabant Est dont l'étude de redéploiement de l'offre de transport en commun va être entamée. Un rappel du processus de redéploiement est également présenté.

Aucune remarque n'est formulée en séance.

### **Avis de l'Organe :**

**L'Organe prend connaissance du pré-diagnostic présenté et observe que :**

- **La demande en déplacements générée par la zone est principalement circonscrite au périmètre d'étude.**
- **La zone ne dispose d'aucune gare sur son territoire et que seules les communes de Jodoigne et Perwez tirent pleinement parti de l'offre en bus express existante.**

**L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et aux communes concernées (Jodoigne, Perwez, Orp-Jauche, Beauvechain, Ramillies, Incourt, Hélécinne) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone pluricommunale « Brabant-Est », et de présenter pour avis le projet de réseau cible lors de sa prochaine session.**

## **2. Zone BW ouest : lancement de la consultation citoyenne**

*Point pour info – point présenté par le facilitateur Mobilli*

Dans le cadre des études opérationnelles menées par l'OTW sur base du P RTP de la zone « Brabant Ouest », une démarche d'information publique et de participation citoyenne dénommée « Mobilli » sera initiée avec les communes concernées après l'été 2023 (dates encore à définir).

Plusieurs canaux seront prévus afin de toucher le public le plus large possible : consultation des forces vives (responsables d'entreprises et/ou d'écoles, ASBL, etc), consultation large via une plateforme numérique, organisation d'ateliers citoyens et mise en place d'un numéro vert.

Le processus durera environ 3 mois entre la première prise de contact avec les communes jusqu'à la remise du rapport de synthèse des différents avis.

Le facilitateur insiste sur la nécessaire implication des communes, notamment en nommant un responsable communication par commune qui sera en interaction avec le prestataire durant la durée du processus.

Les remarques suivantes sont formulées en séance :

- Pour clarifier où on en est dans le processus de redéploiement : au jour de l'OCBM, nous sommes en phase d'étude opérationnelle, où l'OTW traduit les ambitions tactiques sous forme d'un premier scénario opérationnel.
- Plusieurs communes de la zone Brabant Ouest font état d'un sentiment que leurs remarques ne sont pas entendues et que « tout est déjà joué d'avance ». Dans ce cadre, la participation citoyenne leur apparaît comme un simulacre démocratique. En outre, des craintes sont relayées quant à une possible dégradation de la desserte ou du niveau de service. Les communes demandent donc que le scénario opérationnel soit fiabilisé avant d'être présenté à l'avis des citoyens.

- L'AOT confirme l'importance à ses yeux d'aboutir à un scénario opérationnel offrant la meilleure traduction locale des ambitions régionales avant son partage via la démarche mobili et souligne l'utilité d'exprimer son avis dans le cadre la démarche de participation citoyenne. En collaboration avec l'OTW, l'AOT confirme son intention d'analyser les avis rendus par les communes et les citoyens au regard de l'intérêt général et des moyens disponibles.
- Le représentant du Cabinet du Ministre de la Mobilité entend bien les remarques et regrette ce sentiment partagé de frustration qui s'est exprimé. Il fait remarquer que tout le monde essaie de travailler vers un même objectif de qualité de l'offre, même s'il peut y avoir des difficultés.
- La SNCB insiste pour que les horaires soient synchronisés avec les nouveaux horaires SNCB du plan de transport 2023-2026 et que les temps de correspondance soient réanalysés. Un cross-check doit être organisé avec le TEC.

### **3.1. Ligne Express E7 LLO – Nivelles : évaluation intermédiaire**

*Point pour avis – Documents préparatoires - point présenté par Ophélie Alsteens (AOT)*

Après un rappel des ambitions tactiques de la liaison et des constats dressés lors de l'atelier d'évaluation (validations en hausse et nombre de passagers par véhicule sous le seuil de pertinence du bus), l'AOT présente le plan d'action proposé pour améliorer la fréquentation et l'attractivité de la ligne E7. Celui-ci repose principalement sur les points suivants :

- Adaptation des temps de parcours ;
- Correction de l'itinéraire sur le site letec.be ;
- Promotion de la ligne auprès de différents publics cibles : habitants de La Louvière, travailleurs des hôpitaux Jolimont, PAE, etc ;
- Etudier la desserte d'un mobipôle entre Seneffe et le PAE de Feluy.

Les remarques suivantes sont formulées et répondues en séance :

- La communication se fera également auprès des habitants de Nivelles bien qu'en atelier, il a été épinglé qu'une bonne communication de cette ligne avait été effectuée dans le Brabant Wallon, mais moins dans le Hainaut.
- La pertinence de la publicité dans les hôpitaux Jolimont est posée au vu de sa faible accessibilité. Les deux hôpitaux Jolimont sont liés, donc la promotion doit être visée sur les deux implantations.
- Un projet de desserte du centre de Nivelles avec la ligne Express a été présenté à l'atelier, par mail et lors de l'OCBM. Ce projet va être analysé plus en profondeur bien que les participants à l'atelier avaient fait valoir que cela ralentirait fortement sa vitesse commerciale.
- La Province fait valoir que la desserte du PAE de Nivelles Sud est importante, vu les flux importants détectés depuis La Louvière. Cette desserte va également être analysée.

#### **Avis de l'Organe :**

**L'Organe prend acte de la nécessité d'augmenter la fréquentation de la ligne E7. L'Organe demande aux parties prenantes de mettre en œuvre le plan d'action afin d'atteindre les objectifs de fréquentation de la ligne dans les 18 mois.**

### **3.2. Ligne Express E9 Tubize – Braine l'Alleud : évaluation intermédiaire et suppression de la ligne**

*Point pour avis – Documents préparatoires – point présenté par Ophélie ALSTEENS (AOT)*

Après un rappel des ambitions tactiques de la liaison et des constats dressés lors de l'atelier d'évaluation (nombre de passagers par véhicule sous le seuil de pertinence du bus), l'AOT soumet la proposition de supprimer la ligne E9 (ligne d'heure de pointe) au regard des offres alternatives ralliant Braine-l'Alleud depuis Tubize et depuis Ittre (lignes circulant toute la journée et étant maintenues dans le redéploiement de Brabant Ouest).

Les remarques suivantes sont formulées en séance :

- La commune de Ittre exprime son souhait de maintenir la ligne, notamment pour continuer à assurer le mobipôle de Haut-Ittre et une desserte Express sur son territoire.
- Il est fait remarqué que la signalisation et les infrastructures actuelles de l'arrêt au niveau du mobipôle de Haut-Ittre ne sont pas optimales : aubette de bus, bancs, panneaux ... permettraient d'attirer d'avantages d'usagers.
- Une suggestion est faite d'étudier une modification de l'itinéraire via le centre de Ittre afin de desservir davantage de population de la commune d'Ittre.
- L'OTW rappelle qu'on sort d'une période covid qui peut expliquer en partie la faible fréquentation. Une grosse campagne de communication sur les lignes E7 et E9 est prévue dans les prochaines semaines.

En conséquence de ces remarques, il est proposé qu'un nouvel atelier d'évaluation soit organisé afin de traduire les suggestions faites lors de l'OCBM en plan d'actions.

#### **Avis de l'Organe :**

**L'Organe émet un avis défavorable sur la suppression de la ligne E9 Tubize – Braine - l'Alleud et recommande à l'AOT et à l'Opérateur de réétudier l'amélioration de cette ligne (par exemple en termes d'itinéraire) dans le cadre d'un nouvel atelier d'évaluation.**

### **4.1. Evolution du service de TEC à la demande autour de LLN**

*Point pour info – point présenté par le TEC*

Le TEC présente l'évolution prévue du service TEC à la demande autour de LLN. Pendant 2 ans, une expérience pilote de transport à la demande (« Navajo ») a été menée autour de Louvain-la-Neuve. Ce projet a déjà fait l'objet de plusieurs présentations aux précédents OCBM.

Depuis la fin du projet, les partenaires locaux ont voulu poursuivre l'expérience. Le service est poursuivi et adapté, sous financement principalement local.

Les remarques suivantes sont formulées en séance :

- Concernant le coût par habitant, celui-ci dépend de la fréquentation, or celle-ci augmente depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Au mois de mars, on était à 11€/utilisateur mais les coûts ont baissé depuis.
- Le challenge de la nouvelle version du service offert est de regrouper un maximum de courses entre elles, de ne pas faire concurrence aux lignes régulières et d'éviter de tomber dans un rôle de taxi.

## **5.1. Baromètre piéton pour les Villes et Communes marchables**

*Point pour info – point présenté par Tous à pied*

L'ASBL Tous à Pied présente le « Baromètre piéton », une grande enquête d'opinion qui va être lancée prochainement en Flandre, Bruxelles et Wallonie. Le questionnaire est disponible en ligne du 24 avril jusqu'au 30 juin sur <https://barometrepieeton.be/>. Les résultats sont attendus pour octobre 2023.

Les objectifs de ce baromètre sont de mieux comprendre les besoins et attentes des piétons, de saisir le ressenti subjectif de la population et de sensibiliser les participants aux questions relatives à la marche.

L'ASBL insiste sur la collaboration des communes pour communiquer sur ce questionnaire et inciter leurs citoyens à y répondre. Il y aura une analyse au niveau national et régional, les analyses au niveau communal ne se feront qu'au-delà de 50 répondants sur la commune.

Les remarques suivantes sont formulées en séance :

- Un kit de communication à destination des communes est prévu pour faciliter la communication sur le sujet.

## **6.1. Mobipôles : présentation de la charte graphique régionale**

*Point pour info – point présenté par Jonathan FRETIN (AOT)*

Il était prévu dans le droit de tirage PIMACI que la Région fournirait la charte graphique des mobipôles. Elle est maintenant accessible sur le [site de la Sécurithèque](#).

Un rappel est fait sur les différences entre mobipôles et mobipoints :

- Mobipôles : point de connexion avec le transport public structurant, lieu d'intermodalité où l'on va trouver différentes offres de mobilité (dont la mobilité partagée, facilité d'infrastructures, etc)
- Mobipoints : fonction similaire mais pas nécessairement connecté au transport structurant. Ils vont donc probablement se situer plutôt en milieux urbains, où ils seront organisés en réseaux

Le SPW recommande d'avoir au moins 3 services de mobilité au mobipôle pour pouvoir envisager la pose d'un totem.

La pose d'un totem est éligible à un financement PIMACI. Il n'est pas trop tard pour le demander, même si le dossier a déjà été remis. En fonction de la taille, l'estimation est entre 2.500€ et 3.500€ pour le totem (sans la pose).

Aucune remarque n'est formulée en séance.

## **6.2. PIMACI : bilan de l'introduction des dossiers mobipoles**

*Point pour info – point présenté par Niels ANTOINE (AOT)*

Un état d'avancement des projets PIMACI est présenté. Surtout, quelques rappels sont faits concernant les priorités visées dans ce droit de tirage concernant le volet « intermodalité » :

- La priorité est bien la connexion aux transports publics structurants (c'est-à-dire les gares, les arrêts de lignes express/tram/BHNS, ...). On peut accepter des cas intermédiaires, mais ne seront pas acceptés des arrêts desservis par des bus scolaires ou avec une desserte très faible.

- Faire attention à la continuité des cheminements cyclo-piétons jusqu'au mobipôle, veiller à avoir un saut qualitatif (par exemple pour les cheminements cyclables, pas simplement poser des chevrons).
- Se questionner sur l'usage des parkings et leur localisation : PIMACI ne financera pas des parkings au profit du stationnement de riverains ou pour des halls sportifs (par exemple).
- Stationnement vélo : couverts et sécurisés.

Les remarques suivantes sont formulées en séance :

- Avant de soumettre des projets PIMACI se situant sur voirie régionale, les communes doivent se concerter avec le SPW Routes.

## **7.1. Prochains road show SNCB et Infrabel : projets 2023 – 2023**

*Point pour info – point présenté par Mourad BAOUICHE (SNCB)*

Le Roadshow pour la province du Brabant Wallon a eu lieu le 19 avril de 14h-16h30 (en digital). Les présentations sont disponibles en ligne.

## **7.2. Evolution organisationnelle de l'AOT**

*Point pour info – point présenté par Nadia NEVEN (AOT)*

L'AOT a intégré au sein du SPW le département de la Stratégie de la Mobilité et de l'Intermodalité et son périmètre s'est élargi : elle intervient désormais en matière de mobilité collective et de mobilité partagée.

Aucune remarque n'est formulée en séance.

## **8. Suivi des avis précédents**

Aucune remarque n'est formulée sur le document de suivi des avis précédents.

Le Président demande à l'assemblée s'ils ont des propositions de points pour le prochain OCBM.

- La commune de Jodoigne demande un point sur le projet de ligne express Jodoigne-Bruxelles. Il est répondu que ce point sera abordé dans le cadre de l'étude de redéploiement « Brabant Est » initiée.